

## La lutte anti-tabac au Canada : victoire pour la santé et l'inclusion



Dans le domaine de la santé publique, peu de batailles ont été aussi difficiles que la campagne pour l'interdiction de fumer à l'intérieur des bâtiments. Au Canada, la lutte contre les grands fabricants de tabac pour mettre en place des interdictions de fumer à l'intérieur des bâtiments a été particulièrement difficile. Pendant des décennies, le gouvernement canadien a travaillé sans relâche pour protéger ses citoyens des dangers du tabagisme passif.

La pression en faveur de l'interdiction du tabagisme à l'intérieur des bâtiments au Canada a pris de l'ampleur dans les années 1970, lorsque la recherche scientifique a révélé les graves risques pour la santé associés au



tabagisme passif. Des études ont montré que les non-fumeurs exposés au tabagisme passif couraient des risques accrus de cancer du poumon, de maladies cardiaques et d'autres problèmes de santé graves. Forts de ces preuves, les défenseurs de la santé ont commencé à plaider en faveur d'une réglementation plus stricte du tabagisme dans les espaces publics, tels que les lieux de travail, les restaurants et les bars.

Cependant, l'industrie du tabac, avec ses ressources financières considérables et ses puissants efforts de lobbying, s'est farouchement opposée à toute mesure visant à restreindre le tabagisme. Elle a fait valoir que fumer était un choix personnel et que les individus devaient avoir la liberté de fumer où ils le souhaitaient. En outre, elle a affirmé que les interdictions de fumer à l'intérieur des bâtiments auraient des répercussions économiques négatives sur les entreprises qui dépendent des ventes de tabac.

Une étape importante a été franchie en 1988 avec l'adoption de la loi sur le contrôle des produits du tabac (Tobacco Products Control Act), qui a restreint la publicité en faveur du tabac et imposé l'apposition d'étiquettes de mise en garde sur les paquets de cigarettes. Cette loi a joué un rôle essentiel dans la sensibilisation aux dangers du tabagisme et dans la réduction de la consommation de tabac. Toutefois, ce n'est qu'au début des années 2000 que les interdictions de fumer à l'intérieur des bâtiments ont gagné du terrain au Canada. En 2001, la Colombie-Britannique est devenue la première province à interdire de fumer à l'intérieur des lieux publics, y compris dans les bars et les restaurants. Cette législation novatrice a servi de modèle à d'autres provinces et territoires.

Néanmoins, l'industrie du tabac a continué à résister, en recourant à des recours juridiques et à des campagnes de relations publiques pour saper les interdictions de fumer à l'intérieur des bâtiments. Une fois de plus, elle a fait valoir que ces interdictions portaient atteinte aux droits individuels et qu'elles nuiraient aux entreprises qui dépendent des ventes de tabac. Malgré ces contestations, le gouvernement de l'Ontario a adopté en 2006 la loi "Ontario sans fumée", qui interdit de fumer dans tous les lieux de travail et espaces publics fermés de la province. Cette loi a représenté une victoire importante

pour les défenseurs de la santé publique et a créé un précédent qui a incité d'autres provinces à adopter des mesures similaires.

Aujourd'hui, des interdictions de fumer à l'intérieur des bâtiments sont en vigueur dans tout le Canada, interdisant de fumer dans les espaces publics fermés tels que les bars, les restaurants, les lieux de travail et les transports publics. Ces interdictions ont joué un rôle crucial en réduisant l'exposition au tabagisme passif et en encourageant les fumeurs à arrêter ou à réduire leur consommation de tabac.



En outre, la mise en œuvre d'interdictions de fumer à l'intérieur des bâtiments a une portée plus large, en particulier pour les personnes sensibles aux déclencheurs environnementaux, y compris les personnes atteintes de sensibilité chimique multiple (SCM). Ces personnes peuvent avoir des réactions indésirables à de faibles niveaux de produits chimiques, de parfums et de polluants courants présents dans les environnements intérieurs. En éliminant l'un des polluants intérieurs les plus répandus, le tabagisme passif, le pays a involontairement créé des environnements plus propres et plus sûrs pour toutes les personnes, y compris celles ayant de la



SCM. Ces progrès permettent d'espérer que les préoccupations des personnes atteintes de SCM seront entendues et prises en compte, ce qui fera progresser l'inclusion et l'accessibilité dans les espaces publics.

Pour garantir cette inclusion, les gouvernements et les industries doivent s'appuyer sur les succès des interdictions de fumer à l'intérieur des bâtiments et adopter d'autres réformes pour prendre en compte les personnes atteintes de SCM. Il s'agit notamment de

**Éducation et sensibilisation** : Sensibiliser le public, les professionnels de la santé et les décideurs politiques à la SCM afin de favoriser la compréhension et le soutien des personnes touchées par ce handicap.

**Réformes réglementaires** : Mise en œuvre de réglementations visant à réduire l'exposition aux déclencheurs courants chez les personnes atteintes de SCM, tels que les parfums, les produits chimiques et les polluants, dans les environnements intérieurs. Il peut s'agir de directives plus strictes en matière de qualité de l'air intérieur, d'exigences d'étiquetage pour les produits contenant des déclencheurs potentiels et de restrictions sur l'utilisation de certains produits chimiques dans les produits de consommation.

**Initiatives en matière d'accessibilité** : Veiller à ce que les espaces publics, les lieux de travail, les établissements de santé et les logements soient conçus et entretenus de manière à minimiser l'exposition aux déclencheurs pour les personnes atteintes de SCM. Il peut s'agir de mettre en place des politiques sans parfums, d'aménager des zones désignées comme sans parfums et d'utiliser des produits de nettoyage et des matériaux de construction respectueux de l'environnement et les moins toxiques.

**Collaboration avec l'industrie** : Collaborer avec l'industrie chimique pour développer des alternatives plus sûres aux déclencheurs courants et promouvoir l'utilisation de produits respectueux de l'environnement et les moins toxiques. Cela peut impliquer des partenariats entre les agences gouvernementales, les parties prenantes de l'industrie et les groupes de défense pour stimuler l'innovation et promouvoir des pratiques de fabrication responsables.



La bataille menée par le Canada contre l'industrie du tabac pour interdire le tabagisme à l'intérieur des bâtiments est la preuve des résultats remarquables qu'il est possible d'obtenir lorsqu'une nation donne la priorité à la santé publique. En donnant la priorité au bien-être de ses citoyens plutôt qu'aux intérêts des entreprises, le gouvernement a réalisé des progrès considérables dans la réduction de l'exposition au tabagisme passif et dans la promotion d'environnements intérieurs plus sains. Les avantages involontaires pour les personnes atteintes de la SCM soulignent l'impact considérable des politiques de santé publique. En regardant vers l'avenir, nous avons la possibilité de nous appuyer sur les succès des interdictions de fumer à l'intérieur des bâtiments et d'adopter d'autres réformes pour promouvoir l'inclusion et la santé publique pour toutes les personnes, y compris celles atteintes de SCM. En mettant en œuvre des initiatives en matière d'éducation, de réglementation, d'accessibilité et de collaboration, les gouvernements et les industries peuvent créer des environnements qui tiennent compte de la SCM, donnent la priorité à la santé publique et favorisent l'intégration de tous les citoyens.